



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec :

résumés d'articles scientifiques



Les policiers en relation avec les aînés maltraités : résultats d'un sondage auprès des policiers montréalais.

Référence

Beaulieu, M., D'Amours, M., Côté, M. & Loock, J. (2015). Les policiers en relation avec les aînés maltraités : résultats d'un sondage auprès des policiers montréalais. *Vie et vieillissement*, 12(3), 19-25.

Type de texte

Format : Article scientifique
Contenu : Empirique

Thèmes abordés

Ampleur du phénomène, prévention, détection, intervention, formation, suivi, pratique policière, perception, difficulté rencontrée en intervention, piste d'actions et maltraitance.

But ou question de recherche

La présentation des résultats d'un sondage réalisé auprès de policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) afin de connaître les pratiques et les besoins de ces derniers lors des interventions auprès des personnes aînées maltraitées compose le noyau de cet article. Un accent particulier est mis sur la relation entre le policier et la personne aînée, ainsi que sur les enjeux qui en découlent.

Problématique

La maltraitance envers les personnes aînées est une problématique sociale et de santé publique. Elle est appelée à s'accroître au fil du vieillissement populationnel. L'ampleur du phénomène n'a pas été mesurée au Québec, mais certains chercheurs estiment que l'ampleur de la maltraitance envers les personnes aînées tournerait entre 12 et 13 %.

Quant aux appels logés aux différents départements de la police de Montréal en lien avec la maltraitance, son nombre varie d'une à trois fois par mois. Les policiers soutiennent qu'ils ont un rôle important à jouer auprès des personnes aînées et qu'il y a nécessité d'établir un lien de confiance basé sur le respect et la considération. La *Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées* et la section de la recherche et de la planification du SPVM ont initié un projet de recherche-action sur la pratique policière dans les situations de maltraitance envers les personnes aînées et plus spécifiquement lors de la détection, de l'intervention et des suivis. Ce projet vise à proposer un modèle de pratique policière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées.

Méthodologie

Dans le cadre du projet dix collectes de données ont été menées, dont un sondage en ligne auprès de l'ensemble du personnel policier du SPVM, soit 2172 policiers. Au total, 661 policiers ont complété le sondage.

Résultats

Les résultats du sondage démontrent que le 2/3 des répondants s'engagent dans au moins un appel ou un dossier impliquant une personne aînée, et ce, dans un cycle de travail de 35 jours. Environ 18 % de ces dossiers concernent des situations de maltraitance. Des nuances ressortent quant au rôle du policier en fonction du poste occupé. En effet, ce sont principalement les Agents sociocommunautaires (ASC) qui sont appelés à intervenir auprès des personnes aînées puisqu'elles constituent une clientèle prioritaire pour ceux-ci.

Environ la moitié des policiers se sentent toujours à l'aise d'intervenir dans des situations de maltraitance impliquant une personne aînée. Les policiers vivant de l'inconfort dans leurs interventions soulèvent le fait qu'ils se sentent mal outillés pour intervenir et qu'ils ne connaissent pas les ressources communautaires où référer les personnes aînées, et ce, contrairement aux ASC. Le 2/3 des policiers considèrent que leurs interventions sont la plupart de temps efficaces. Cependant, les résultats peuvent être influencés par la définition que les policiers font du concept d'« efficacité » et des comparaisons avec des expériences antérieures.

Les policiers ont également nommé des difficultés rencontrées lors des interventions auprès des personnes aînées en situation de maltraitance, notamment lorsque ces dernières présentent des signes de confusion, un problème de santé mentale, des troubles cognitifs ou refusaient de collaborer. Plusieurs policiers ont également affirmé avoir éprouvé des difficultés à communiquer avec les personnes aînées, ainsi qu'avoir été confrontés dans leurs valeurs.

Discussion

La discussion est intégrée aux résultats présentés ci-haut.

Conclusion

Les résultats du sondage permirent de faire ressortir différentes pistes d'action. Les policiers doivent être mieux outillés pour intervenir auprès des personnes aînées vivant une situation de maltraitance présentant des troubles cognitifs. Des formations doivent être offertes afin que les policiers aient des connaissances globales sur la maltraitance et les personnes aînées. Cela permettrait de faciliter la communication entre le policier et la personne aînée. Les ASC doivent poursuivre les activités de sensibilisation auprès des personnes aînées et de la population afin d'inciter la dénonciation. La mise en place d'une collaboration intersectorielle est également nécessaire.

Ce projet de recherche-action est unique puisqu'aucun portrait aussi important des pratiques policières n'avait été réalisé au Québec jusqu'à ce jour.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les auteurs ne mentionnent aucune piste pour la pratique ou la recherche dans cet article.

